

Rapport final

**Conférence internationale
de l'éducation
46e session**

Genève

5–8 septembre 2001

UNESCO

**Bureau international
d'éducation**

ED/MD/102

TABLE DES MATIERES

	Page
ORDRE DU JOUR	1
PARTIE I - DEROULEMENT DE LA CONFERENCE	3
A. Cérémonie d'ouverture	3
B. Organisation des travaux - Méthodologie	4
C. Session spéciale présidée par le Directeur général de l'UNESCO.....	5
D. Cérémonie de clôture	6
E. Remise de la médaille Comenius	7
F. Réunions en marge de la Conférence	7
PARTIE II - DOCUMENTS ISSUS DE LA CONFERENCE	9
A. Rapport général de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) présenté par M. Philippe Renard (Belgique), rapporteur	9
B. Conclusions et propositions d'action issues de la 46e session de la CIE.....	15
ANNEXES	
I Discours d'ouverture de M. Andrés G. Delich, ministre de l'éducation de l'Argentine	
II Discours d'ouverture de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO	
III Discours d'ouverture de Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat, chef de la délégation suisse	
IV Discours d'ouverture de M. Abraham B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria et président de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation	
V Discours de M. John Daniel, sous-directeur général pour l'éducation, lors de la remise de la médaille Comenius	
VI Discours de M. P. de Meijer, président du Conseil du BIE, lors de la remise de la médaille Comenius	
VII Discours de M. Eduard Zeman, ministre de l'éducation de la République tchèque lors de la remise de la médaille Comenius	
VIII Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à l'ouverture de la session spéciale consacrée à l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'Education pour tous	

- IX Résumé des présentations du panel de la session spéciale sur l'implication de la société civile en faveur de l'Education pour tous (EPT)
- X Message d'un jeune étudiant de l'école de Summerhill (Royaume-Uni) lors de la cérémonie de clôture
- XI Remerciements de Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE
- XII Discours de clôture de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO
- XIII Discours de clôture de Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat, chef de la délégation suisse
- XIV Discours de M. A. B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria et président de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation
- XV Rapports des ateliers
- XVI Liste des intervenants dans les grands débats I et II
- XVII Liste des intervenants dans les ateliers
- XVIII Liste des documents distribués pendant la session
- XIX Liste des participants
- XX Secrétariat

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président
3. Election des vice-présidents et du rapporteur de la Conférence
4. Adoption de l'ordre du jour (ED/BIE/CONFINTED 46/1)
5. Organisation des travaux de la Conférence (ED/BIE/CONFINTED 46/2)
6. Examen du thème de la Conférence : "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble" : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions" (ED/BIE/CONFINTED 46/3 et ED/BIE/CONFINTED 46/4) (Séances plénières, débats, ateliers)
7. Présentation des résultats des travaux de la Conférence par le Rapporteur général
8. Clôture de la Conférence

PARTIE I

DEROULEMENT DE LA CONFERENCE

A. Cérémonie d'ouverture

1. La 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), convoquée par le Directeur général de l'UNESCO en application de la résolution 30 C/3 adoptée par la Conférence générale à sa 30e session, s'est tenue au Centre international de conférences à Genève, du 5 au 8 septembre 2001, sur le thème "L'EDUCATION POUR TOUS POUR APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions".
2. Plus de six cents participants, dont quatre-vingts ministres et dix vice-ministres de l'éducation provenant de cent vingt-sept Etats membres de l'UNESCO ont pris part aux débats, aux côtés de représentants de neuf organisations intergouvernementales, de treize organisations non gouvernementales et de trois fondations. La liste des participants figure à l'annexe XIX.
3. Après la projection d'un bref document vidéo, présentation des situations d'éducation dans toutes les régions du monde, sur le thème "Vivre ensemble - Construire ensemble", la session a été officiellement ouverte par S.E. M. Andrés G. Delich, ministre de l'éducation et chef de la délégation de l'Argentine, pays qui avait assumé la présidence de la 45e session. L'allocution d'ouverture de M. Delich est reproduite à l'annexe I.
4. Le Président a donné la parole à M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO. Le discours du Directeur général figure à l'annexe II.
5. Le Président a ensuite invité Mme Martine Brunshwig Graf, conseillère d'Etat, chef du Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève et chef de la délégation suisse, à s'adresser à la Conférence. Le discours de Mme Brunshwig Graf est reproduit à l'annexe III.
6. Le Président a alors donné la parole à M. Pieter de Meijer, président du Conseil du Bureau international d'éducation, qui a présenté les recommandations du Conseil concernant la composition du Bureau de la Conférence. La Conférence a accepté ces recommandations.
7. Sur proposition du Groupe électoral V(a) (Afrique), la Conférence a élu par acclamation S.E. M. Abraham B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria, à la présidence de la 46e session de la CIE. Le discours inaugural de M. Borishade fait l'objet de l'annexe IV.
8. Le Président du Conseil du BIE a proposé de suspendre pour la session l'application de l'article 4.1 du Règlement intérieur de la CIE afin de porter de huit à dix le nombre de vice-présidents, pour qu'un nombre égal de membres de chaque groupe électoral puisse prendre part aux travaux du Bureau de la Conférence. Après avoir approuvé cette proposition, la Conférence a élu par acclamation les vice-présidents suivants :

S.E. Mme Mariana AYLWIN OYARZUN (Chili)
S.E. M. Radu DAMIAN (Roumanie)
S.E. M. Henry KOSGEY (Kenya)
M. Pieter de MEIJER (Pays-Bas)
S.E. M. Moncer ROUISSI (Tunisie)

S.E. M. Im SETHY (Cambodge)
S.E. M. Burchell WHITEMAN (Jamaïque)
S.E. M. Eduard ZEMAN (République tchèque)
S.E. Pr. Najib ZEROUALI OUARITI (Maroc)
S.E. M. Xinsheng ZHANG (Chine).

M. Philippe Renard (Belgique) a ensuite été élu par acclamation rapporteur de la Conférence.

9. La Conférence a également accepté la proposition du Conseil du BIE de confier la présidence du groupe de rédaction à M. Pieter de Meijer, président du Conseil et de recommander au Bureau de la CIE que le groupe de travail du Conseil, chargé d'aider le BIE à préparer la CIE, constitue le groupe de rédaction, en collaboration avec le rapporteur général et les rapporteurs des ateliers. Outre le Président du Conseil, ce groupe comprenait un représentant par groupe électoral, à savoir : Argentine, Canada, Nigéria, Qatar, République tchèque, Thaïlande ; M. Régnier (France) en était, *ad personam*, le secrétaire exécutif.

10. Le Président a présenté l'ordre du jour provisoire (ED/BIE/CONFINTED 46/1), qui a été adopté. Il figure au début de ce rapport. A l'invitation du Président, Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE a commenté le document ED/BIE/CONFINTED 46/2, intitulé "Projet d'organisation des travaux de la Conférence", qui a été adopté.

B. Organisation des travaux - Méthodologie

11. Dans le but de répondre à un souhait maintes fois exprimé par de nombreux ministres, lors des sessions de la CIE, de pouvoir entamer et approfondir un véritable dialogue politique, le Conseil du BIE avait choisi une structure et une organisation différentes des sessions précédentes. Ainsi, les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- un grand débat d'introduction ;
- deux unités de discussion, consistant chacune en trois ateliers parallèles, suivis d'une plénière de synthèse ;
- un grand débat conclusif ;
- une séance de clôture.

12. Sur le plan méthodologique, les deux grands débats et les six ateliers se sont déroulés sous forme de panels-discussions, comprenant des intervenants principaux représentant divers acteurs de l'éducation (ministres, hauts fonctionnaires, chercheurs, experts, représentants d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales) et les diverses régions du monde. La liste des intervenants dans les deux grands débats figure à l'annexe XVI et celle des intervenants dans les ateliers à l'annexe XVII. Les rapports des ateliers sont reproduits à l'annexe XV.

13. Parmi les innovations qui ont marqué cette CIE, il faut signaler une utilisation importante de l'audiovisuel et des TIC : document vidéo d'introduction lors des sessions d'ouverture et de clôture ; documents vidéo de "bonnes pratiques" réalisés dans le cadre du projet BRIDGE (jeunes professionnels) du BIE, en introduction à chacun des six ateliers ; enregistrement d'une émission de télévision (table ronde de ministres) avec le concours de la TV locale "Léman bleu" ; présentation d'une centaine de "bonnes pratiques" sur le site de la CIE ; résumés des travaux accessibles sur l'Internet dès le lendemain, etc.

14. D'autres innovations ont également été introduites dans la phase de préparation de la CIE (Netforum, messages des ministres, site Internet). Ainsi, plus de deux cents personnes se sont inscrites au Netforum et plus de cent messages ont été envoyés par les ministres avant la Conférence. Ils sont accessibles sur le site de la Conférence et feront l'objet d'une publication. Un numéro spécial de *PERSPECTIVES*, revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO a été consacré au thème de la Conférence. Un numéro spécial d'Innovation et une affiche ont également été édités en avril dernier afin de faire mieux connaître la CIE.

15. L'organisation de la Conférence a été rendue possible grâce à de nombreux partenariats, sous forme de contributions intellectuelles et/ou financières fournies par les ministères de l'éducation, les commissions nationales pour l'UNESCO, les centres de recherche et de formation de plusieurs pays (Allemagne, Argentine, Canada, Cuba, Danemark, Espagne, Finlande, France, Japon, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Suisse), par l'Unité de l'UNESCO sur le suivi du Forum de Dakar, le *Commonwealth of Learning*, le Programme de formation à l'éducation interculturelle bilingue pour les pays andins (PROEIB-ANDES), le projet BERUM (Pérou), l'Institut universitaire d'études du développement (IUED, Genève), la Cité des sciences et de l'industrie (Paris) et le *Centre for the Study of Violence and Reconciliation* (Afrique du Sud).

16. L'organisation - et spécialement le bon déroulement de la Conférence - a aussi été rendue possible grâce à l'engagement actif et au soutien des différentes unités de l'UNESCO (services centraux du Secteur de l'éducation, bureaux régionaux et d'autres services du Secrétariat) qui ont collaboré étroitement durant cette 46e session de la CIE. La liste des membres du Secrétariat figure en annexe XX.

C. Session spéciale présidée par le Directeur général de l'UNESCO

17. Une session spéciale, présidée par M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, a eu lieu le 8 septembre au matin, sur le thème de "L'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'Education pour tous (EPT)". Le discours prononcé par M. Matsuura à l'ouverture de cette session est joint en annexe VIII.

18. Cette séance spéciale fut remarquable à la fois par sa dimension symbolique et par sa teneur de fond. Réunie par le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, elle a regroupé 80 ministres et 10 ministres adjoints de l'éducation ainsi que 400 représentants gouvernementaux et non gouvernementaux qui se sont retrouvés sur une même plate-forme pour discuter à partir d'exemples concrets, de la manière dont leur collaboration est mise en oeuvre en pratique. Les ministres de l'éducation du Ghana et du Mozambique, le Secrétaire de l'éducation du Népal et le Ministre adjoint de l'éducation du Yémen ont été rejoints par les représentants des organisations de la société civile de trois de ces pays. Ils ont exposé des expériences de partenariat pour l'EPT et ainsi identifié les étapes pratiques pour renforcer la contribution à l'EPT et promouvoir de meilleures relations gouvernement/société civile. Le Secrétaire général de l' Internationale de l'éducation a présenté une réponse analytique suivie d'un débat animé.

19. Cette séance spéciale entièrement consacrée à la participation de la société civile dans l'EPT est le reflet même de l'importance grandissante attachée au rôle des organisations non gouvernementales et de la société civile dans les processus et le mouvement EPT. Le succès de l'EPT dépend de la mobilisation de tous les partenaires et acteurs, auxquels on aura préalablement donné les moyens de jouer pleinement leur rôle dans un processus reposant d'abord sur une base démocratique solide.

20. A Dakar, les gouvernements se sont mis d'accord sur leur "devoir de veiller à ce que les buts et objectifs de l'éducation pour tous soient réalisés de façon durable" (paragraphe 2 du Cadre

d'action de Dakar) et que cette responsabilité "pour être menée à bien et avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays" (paragraphe 2). Les participants au Forum mondial sur l'éducation se sont engagés à "faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation" (paragraphe 8).

21. La séance spéciale s'est particulièrement penchée sur la problématique de la participation de la société civile au processus de formulation des politiques, un concept perçu comme allant plus loin que le développement d'actions spécifiques en faveur de l'EPT. La séance a permis de poser la question clé de comment les pays peuvent aller d'une claire reconnaissance du rôle de la société civile dans la formulation des politiques vers une participation et des partenariats renouvelés. Les représentants gouvernementaux et non gouvernementaux invités ont discuté des exemples, des possibilités et des conditions préalables dans la perspective d'une inclusion effective de la société civile dans la formulation des politiques, la planification et l'action qui sont liées à la réalisation des objectifs de Dakar.

22. Un résumé des présentations du panel figure à l'annexe IX. Un rapport de synthèse plus complet sera publié séparément.

D. Cérémonie de clôture

23. Après la projection du document vidéo qui avait introduit la 46e session de la CIE, les participants ont écouté deux chansons - sur les thèmes de l'amitié, de la tolérance et de l'ouverture au monde - interprétées avec fraîcheur et musicalité par le "Petit chœur de l'enseignement primaire" de Genève.

24. Un jeune étudiant de l'Ecole de Summerhill (G-B) a ensuite adressé un message à la Conférence, sur le thème de l'apprentissage de la citoyenneté. Le texte figure à l'annexe X.

25. Le Président a alors ouvert officiellement la dernière séance de la Conférence, consacrée à la présentation du rapport général, à l'adoption des "Conclusions et propositions d'action" issues de la 46e session de la CIE et à la cérémonie de clôture proprement dite.

26. Le Président a tout d'abord donné la parole à M. Philippe Renard (Belgique) pour la présentation de son rapport oral, dont la retranscription figure dans la partie II.A de ce rapport. La Conférence a adopté le rapport général par acclamation.

27. Le Président a ensuite demandé à M. Pieter de Meijer, président du Conseil du BIE et président du groupe de rédaction, de présenter le projet de "Conclusions et propositions d'action" issues de la 46e session de la CIE. Le Président a fait part à la Conférence de la suggestion du Bureau de la 46e CIE, réuni conjointement avec le Bureau du Conseil du BIE, d'introduire quelques amendements mineurs au projet de texte. La Conférence a accepté ces amendements et, sur la proposition du Président du Conseil du BIE, soutenue par le chef de la délégation du Canada, décidé de ne pas introduire de nouveaux amendements. Les "Conclusions et propositions d'action" ont été adoptées par acclamation. Le document figure dans la partie II.B de ce rapport. Les délégations de l'Irak¹ et de l'Inde² ont été invitées à faire parvenir leurs remarques par écrit à la directrice du BIE, Secrétaire générale de la Conférence, afin qu'elles figurent dans le rapport final.

¹ Par courrier daté du 19 septembre 2001, la délégation permanente de l'Irak a demandé l'introduction, dans la dernière phrase du paragraphe 6, du terme "sanctions".

² Par courrier du 12 septembre 2001, le chef de la délégation de l'Inde à la 46e session de la CIE, a fait parvenir les remarques suivantes : "Si le projet de conclusions reflète bien le consensus auquel la Conférence est parvenue, il

28. Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE s'est ensuite adressée à la Conférence pour exprimer ses remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette session. Le texte de son allocution est joint à l'annexe XI.

29. Le Président a invité M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à prononcer son discours de clôture. Le texte figure en annexe XII.

30. Le Président a donné la parole à Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat, chef du Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève et chef de la délégation suisse. L'allocution de Mme Brunschwig Graf fait l'objet de l'annexe XIII.

31. Après deux chansons interprétées par le "Petit chœur de l'enseignement primaire" de Genève, le Président a prononcé une brève allocution, avant d'annoncer la clôture de la 46e session de la CIE. Le discours de M. Borishade figure à l'annexe XIV.

E. Remise de la médaille Comenius

32. Le jeudi 6 septembre en soirée, la médaille Comenius a été remise, par M. Eduard Zeman, ministre de l'éducation de la République tchèque et M. John Daniel, sous-directeur général pour l'éducation, à cinq éducateurs et trois projets sélectionnés par le jury présidé par M. Pieter de Meijer, président du Conseil du BIE, dont le Directeur général de l'UNESCO avait entériné les choix. Les discours prononcés par MM. Daniel, de Meijer et Zeman sont reproduits aux annexes V, VI et VII. La médaille Comenius est destinée à récompenser des réalisations remarquables dans les domaines de la recherche et de l'innovation pédagogiques, qui ont contribué de façon significative au développement et au renouveau de l'éducation. Les lauréats 2001 sont :

M. Abdul Kader AHMED (Bahreïn)
M. Thomas A. BEDIAKO (Ghana)
M. Yves BRUNSVICK (France, à titre posthume)
M. Pablo LATAPI SARRE (Mexique)
M. Sook Jong LEE (République de Corée)
le projet "Comunidade Solidaria" (Brésil)
le projet "Life Science" (Namibie) et
l'Ecole professionnelle "Atanas Bourov" (Bulgarie).

F. Réunions en marge de la Conférence

33. Parallèlement aux travaux de la Conférence, les réunions ci-après ont eu lieu :

n'en demeure pas moins que trois points soulevés au cours des ateliers et des grands débats n'y figurent pas et devraient être mentionnés dans le rapport final. Premièrement, la nécessité d'"apprendre à vivre ensemble" n'est qu'un aspect d'une discipline plus large, à savoir "l'éducation aux valeurs humaines". L'UNESCO devrait s'efforcer d'élaborer un code de valeurs universelles qui serait accepté dans le monde entier. Deuxièmement, elle devrait oser prendre la responsabilité d'être, à l'échelle mondiale, le chef de file intellectuel qui s'efforce d'atténuer les différences dans le domaine des croyances religieuses, de la pensée économique et politique, des systèmes de connaissance, des modes de vie, etc. Elle devrait en vérité promouvoir le droit de tout être humain de choisir entre les possibilités les plus diverses, sans crainte et sans contrainte ; et troisièmement, l'UNESCO devrait encourager et diffuser les techniques de l'information et de la communication, en particulier SIMPUTER, dispositif mis au point par l'Inde, qui permettra de dispenser une éducation de base dans les régions reculées et aux couches défavorisées de la société en développant l'auto-instruction, dans le cadre d'une politique plus vaste de réduction de la fracture numérique et d'adaptation des possibilités offertes par les TIC aux besoins d'éducation en général et d'éducation pour tous en particulier".

- (a) lundi 3 et mardi 4 septembre : Séminaire international de recherche sur "La problématique du *vivre ensemble* dans les curriculums", organisé par le BIE, l'Université de Genève (FPSE) et le Service de la recherche en éducation (SRED) du canton de Genève ;
- (b) mardi 4 septembre : Séminaire de haut niveau pour les ministres africains de l'éducation, organisé par l'IICBA, le BREDA et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- (c) jeudi 6 septembre : *Demain l'éducation ...*, émission/débat de télévision enregistrée en direct et retransmise sur la chaîne *Léman bleu TV Genève* ;
- (d) vendredi 7 septembre : Consultation informelle sur l'initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles, organisée par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- (e) vendredi 7 septembre : Réunion de travail dans les domaines de compétence du BIE avec les ministres de l'éducation des Etats du Golfe.

34. La Conférence a également permis au Directeur général de l'UNESCO, au Sous-Directeur général pour l'éducation ainsi qu'à la Directrice du BIE, d'avoir de nombreux entretiens bilatéraux et des discussions informelles, soit avec des ministres, des délégués ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et d'ONG.

PARTIE II

DOCUMENTS ISSUS DE LA CONFERENCE

A. RAPPORT GENERAL DE LA 46e SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION (CIE)³ PRESENTE PAR M. PHILIPPE RENARD (BELGIQUE), RAPPORTEUR

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Monsieur le Président du Conseil du BIE,
Madame la Directrice du BIE,
Monsieur le Sous-Directeur général pour l'éducation,
Mesdames et Messieurs,

Je vais donc vous présenter le rapport oral de cette 46e session. Ce rapport sera inclus dans le rapport final qui vous sera communiqué ultérieurement.

C'est évidemment un exercice difficile parce que résumer vingt heures de débats, parfois animés, toujours intéressants, en vingt minutes et - les contraintes de temps sont ce qu'elles sont - fait que, inévitablement et contrairement aux enfants que l'on vient d'entendre, je vais créer des frustrations. Je vous prie d'ores et déjà de m'en excuser.

Je pense qu'il faut commencer ce rapport en faisant état du succès de cette Conférence. Ce n'est pas du tout un constat d'autosatisfaction. Je suis ici en tant que "notaire" et donc j'ai réellement voulu - et à tout moment - garder un regard neutre, extérieur, sur cet événement auquel je suis extrêmement fier d'avoir participé évidemment et ce d'autant plus que, comme vous le savez, il y a plus de six cents participants qui se sont inscrits, dont quatre-vingts ministres, dix vice-ministres de l'éducation, neuf organisations intergouvernementales et treize ONG, qui proviennent de cent vingt-sept Etats membres de l'UNESCO. Je pense donc que, simplement au niveau de la participation, c'est un succès réel.

L'objectif de la Conférence était d'intensifier et d'enrichir le dialogue au niveau des politiques de l'éducation sur les problèmes et les perspectives de solution en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble. Je pense que cet objectif, sincèrement, a été largement atteint. La méthodologie qui a été choisie par le Bureau international d'éducation et son Conseil, mais aussi la qualité de votre implication dans les débats, ont fait que ceux-ci ont été d'une très grande richesse et, dois-je vous le dire, extrêmement difficiles à résumer.

Le fait qu'autant de Ministres et autant d'acteurs des systèmes éducatifs soient présents ici à Genève montre, Madame la Ministre de l'éducation du canton de Genève, que, outre les grandes

³ Le texte qui suit est la simple retranscription, à partir de l'enregistrement magnétique, du Rapport oral présenté par M. Renard lors de la cérémonie de clôture de la CIE. Dans le souci de préserver son authenticité, il n'a pas été retravaillé sur le plan du style et doit donc être lu en tenant compte des conditions particulières de sa rédaction, notamment du peu de temps à disposition.

qualités d'hospitalité qui vous sont bien entendu reconnues, ils attachent une énorme importance à leur responsabilité politique quant à l'amélioration des systèmes d'éducation publique, la nécessité de conserver le pilotage de ces systèmes, de leurs contenus, de leurs curriculums, à un niveau qui ne soit pas celui d'un marché mais bien celui de ceux qui ont le devoir de préparer l'avenir et de préserver le bien commun et l'équité.

Le Directeur général de l'UNESCO, dans son allocution introductive, a tracé je pense les pistes de notre travail et on les retrouvera dans la suite de ce rapport. La première perspective qui nous a été donnée, c'est celle de la cohésion sociale, de l'harmonie et de la non-violence ; la seconde était celle de la paix, de la compréhension mutuelle et de l'amitié. Je crois pouvoir dire que l'ensemble de nos travaux et le climat de cette session ont effectivement été placés sous cette double perspective.

Dans les systèmes éducatifs, ces pistes sont à concrétiser au travers de l'amélioration de la qualité de l'éducation de base pour tous et de l'acquisition effective de compétences, notamment en langues et en culture scientifique, avec une perspective essentielle d'acquisition de compétences de vie sociale : communiquer avec les autres, entreprendre des actions communes ; participer et construire une confiance mutuelle.

En quelques mots, je vais tenter de résumer les débats qui ont suivi, en sessions plénières, les six ateliers des Unités de discussion I et II, c'est-à-dire ce qui concernait l'éducation de qualité pour tous pour vivre ensemble, la démocratie et la cohésion sociale, d'une part, et, d'autre part, les connaissances, les technologies et le futur de l'école. Vous avez déjà entendu les rapports des différents rapporteurs ; je ne vais donc pas reprendre leurs rapports - ce serait complètement inutile - je vais simplement tenter de faire une synthèse générale.

SYNTHESE GENERALE

EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS POUR APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE : DEMOCRATIE ET COHESION SOCIALE

La mondialisation est le contexte du siècle à venir. Les grands bouleversements politiques, économiques et sociaux qui ont marqué les 50 dernières années se trouvent dans cette approche de notre monde et l'éducation en fait partie intégrante.

L'institutionnalisation de l'éducation au siècle passé, parfois encore aujourd'hui malheureusement, avait pour but de renforcer les identités nationales, voire les nationalismes de tout type.

Les empires économiques, y compris ceux de l'information, qui dominent le marché et creusent le fossé entre les pays du Nord et du Sud, qui provoquent la fuite des cerveaux et instrumentalisent parfois, au travers des institutions financières mondiales, la baisse de la qualité de l'éducation, ne sont pas du tout les modèles que nous souhaitons promouvoir.

Ce n'est pas de cette mondialisation là que nous voulons. L'homme d'abord, dans son individualité, doit être éduqué au "vivre ensemble", pour analyser, penser son unicité et devenir capable de s'enrichir de la diversité. Dans le même temps, une approche nécessaire des résultats minimums et des conditions minimales de l'éducation pour tous doit être réalisée, avec, par exemple, l'aide des organisations internationales qui se préoccupent de l'éducation.

L'éducation est, nous en sommes tous convaincus, un droit. Ce droit devra s'exercer dans le contexte de la mondialisation économique pour lui donner son visage humain. J'ai beaucoup aimé et je la cite avec plaisir la phrase suivante : "Le monde n'est pas un marché mais un village". Et à ce village-là, je pense que nous sommes tous fiers d'appartenir.

Agir ensemble pour apprendre à vivre ensemble, dans le respect des cultures et des langues, tel est le rôle de l'éducation du XXIe siècle.

Des attentes fortes des participants sur les relations entre l'éducation à la citoyenneté, la gouvernance démocratique et le développement durable ont suscité des discussions extrêmement ouvertes et mis en évidence des champs conceptuels qu'il faudra encore explorer de manière plus approfondie :

- Quelle est la définition de la citoyenneté ?
- Comment la mettre en oeuvre ?
- Comment relever le défi d'une éducation citoyenne ouverte tant sur le niveau local que sur le niveau régional et, bien sûr, sur le niveau mondial ?

La réponse à ces questions passe sans doute par l'acceptation, comme méthode, de la "géométrie variable". J'ai personnellement beaucoup aimé le concept de "glo-location" qui a été développé par M. Benavot et dont vous avez tous pris conscience ou connaissance plus exactement. Les situations concrètes sont bien évidemment différentes mais il ressort fortement, depuis le début, un appel à la mise en oeuvre des valeurs de justice et de solidarité entre tous les pays. Même si l'école - et quand je parle de l'école je ne parle pas uniquement du lieu physique, je parle de l'institution d'éducation - ne s'est pas éveillée tôt à la réalité d'un monde multiculturel, elle doit garantir une éducation de qualité pour tous et faciliter le vivre ensemble par des curriculums flexibles et réalistes. Il n'y a pas de solution unique à ce niveau pour permettre à tous d'accéder à la dignité dans le respect des diversités et des différences culturelles, sociales ou idéologiques.

STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE DES LANGUES POUR LA COMPREHENSION ET LA COMMUNICATION

Concernant plus particulièrement les stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour les langues, il me paraît - et plusieurs intervenants l'ont signalé aussi - que ce qui a marqué était la phrase qui se trouvait dans l'introduction vidéo que nous avons vue du professeur tchèque qui disait : "plus on parle de langues, plus on est humain".

La majorité des pays, dans le monde, sont pluri- ou multilingues et, si la langue est un vecteur de communication, elle est aussi profondément ancrée dans la culture de chacun.

Il apparaît de plus en plus que la langue de l'enseignement au début de la scolarité, à un moment si crucial pour l'avenir des apprentissages, devrait être la langue maternelle. Mais la question ne fait pas l'unanimité partout et devrait être encore approfondie.

L'apprentissage des langues dans le cadre de la mondialisation, est un moyen de faciliter la mobilité et la communication.

Là aussi des solutions simples ne semblent pas exister et des modèles universels encore moins. En revanche, des échanges de bonnes pratiques et d'expériences sont souhaités par tous, notamment pour les professeurs en formation initiale et continue.

Il est clair pour tous que l'apprentissage des langues est un élément clé pour vivre ensemble. Toutefois, se posent les questions des moyens à mettre en oeuvre, notamment pour les pays les moins développés.

Il paraît aussi évident que l'environnement politique et économique doit être tel qu'il permette cette éducation aux langues et à vivre ensemble, en insistant sur la compréhension et la communication.

PROGRES SCIENTIFIQUE ET ENSEIGNEMENT DES SCIENCES : CONNAISSANCES DE BASE, INTERDISCIPLINARITE ET PROBLEMES ETHIQUES

Concernant le progrès scientifique et l'enseignement des sciences, il me semble que les débats ont porté essentiellement sur le fait que les sciences ne peuvent être enseignées pour elles-mêmes, qu'elles sont porteuses de valeurs universelles mais qu'elles doivent, dans leur enseignement, être nécessairement contextualisées, orientées vers le réel, vers la vie, de manière à donner une dimension éthique à l'apprentissage et au développement de l'"apprendre à apprendre" pour soi-même et avec les autres. Mais là également, le manque d'infrastructures, le manque de moyens, le manque de professeurs, manifestement, pose problème pour un grand nombre de pays et un soutien de la communauté internationale est indispensable.

REDUIRE L'ECART ENTRE RICHES ET PAUVRES EN INFORMATION : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'AVENIR DE L'ECOLE

La réduction de l'écart - ce que l'on appelle en anglais, le "gap" informatique ou d'informations entre les pays riches et les pays pauvres - ce fossé existe incontestablement. Il serait malhonnête de ne pas le reconnaître. Mais ce fossé n'existe pas qu'entre pays ou entre régions (comprises au sens du système des Nations Unies) mais aussi entre régions au sens des pays et au sens des groupes sociaux eux-mêmes.

Or, il est évident que les TIC sont potentiellement une source d'innovation et de créativité. Il est clair que les écoles qui se voient dotées de moyens dans ce domaine, peuvent constituer des centres, et des centres communautaires, des centres interactifs de développement permettant aussi bien la formation initiale que la formation des adultes, etc.

Une démarche planifiée au niveau mondial est souhaitée ; le développement de partenariats, sans oublier les autres médias - on parle en fait de la télévision, du livre, etc. - pourrait permettre de réduire ce fossé et là, incontestablement, c'est l'un des éléments du développement d'une citoyenneté mondiale.

Les enseignants, quant à eux, doivent non seulement avoir la possibilité d'acquérir une "alphabétisation informatique" mais plus que cela, ils doivent être en situation de devenir des créateurs d'objets et de méthodes pédagogiques, avec l'aide des nouvelles technologies : c'est l'un des défis qu'il faudra aussi relever.

Je vais passer maintenant à la thématique du second grand débat et, si vous le voulez bien, je vais le relire en entier : **"Une éducation de qualité pour vivre ensemble au XXI^e siècle : intensifier le dialogue politique international sur les structures, les contenus, les méthodes et les moyens d'enseignement, mobiliser les acteurs et les partenariats"**.

Le titre du thème est long. Les débats l'ont été aussi pour les personnes qui restèrent jusqu'à la fin, et le dernier groupe de personnes présentes dans la salle était à peu près égal à celui des intervenants à la tribune. Il n'empêche que les débats ont été extrêmement intéressants et j'en relève quelques constats.

Tout d'abord, l'école reste souvent renfermée sur elle-même, prisonnière de ses traditions, prisonnière de sa culture, prisonnière peut-être de son institutionnalisation. Elle n'entretient pas assez de contacts avec la société.

Et si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, on pourrait se dire : "mais mon Dieu, depuis le temps que l'on organise des conférences sur les curriculums, sur les apprentissages, sur l'organisation et la gestion des établissements scolaires, comment se fait-il que nous en soyons toujours dans cette situation-là ?" Il est donc grand temps - et plusieurs délégués l'ont souhaité - il est donc grand temps de passer aux actes. Je me réfère là aussi à l'étudiant qui vient d'intervenir avant moi.

Les parents se sentent globalement peu écoutés dans ce système et se demandent quel est le sens de ce que fait l'école ? Les savoirs à eux seuls suffisent-ils ? Quelles compétences faut-il privilégier ?

Ils ne sont pas les seuls à se poser des questions. Nous savons tous - les spécialistes de l'éducation aussi bien que les décideurs politiques - que les réformes en éducation sont longues à mettre en oeuvre, qu'elles sont coûteuses mais que l'éducation est incontestablement un investissement tant au niveau individuel qu'au niveau de la société. Il faudra donc trouver les moyens de convaincre les autorités et l'ensemble de la société. Que cette éducation pour le XXI^e siècle, cette éducation à vivre ensemble est un investissement au niveau sociétal - et quand je dis au niveau sociétal, je parle bien sûr du niveau, mondial, régional et national.

Comment parler de qualité de l'éducation quand l'accès aux écoles n'est pas possible pour des raisons de conflits armés ou de pressions politiques voire psychologiques ? Quel sens garde encore, dans ces circonstances, le droit à l'éducation ? De quelle qualité parle-t-on ?

Dans de nombreux pays, les moyens essentiels manquent : manque de professeurs, manque ou quasi-manque de manuels scolaires, accès difficile aux technologies de l'information, sans parler des méthodologies d'évaluation des besoins, de construction des programmes, d'enseignement ou d'évaluation des résultats.

Par ailleurs, il faut se poser la question suivante : si l'on peut mesurer l'ensemble de ces critères par des indicateurs quantitatifs, par exemple - et je pense que c'est une question fondamentale - comment évaluer la qualité des relations humaines et du savoir et vouloir vivre ensemble ?

Dans le champ du vivre ensemble, il semble clair que la vision d'une harmonie mondiale est une sorte - et je m'excuse si je fais référence à un chanteur belge - de quête de "l'inaccessible étoile". Les conflits existent, ils sont inévitables. Ce qu'il faut faire - je vous parle de conflits culturels bien entendu - c'est apprendre aux jeunes à pouvoir les gérer, donc leur donner les moyens de la prévention et de la gestion de ces conflits.

PISTES D'ACTION

Les pistes d'action sont nombreuses et je ne vais pas toutes les citer. En voici simplement une sélection.

La première affirmation - et je pense qu'elle a été redondante tout au long de cette Conférence - c'est une volonté forte de mieux connaître et de faire partager les expériences et les bonnes pratiques, dans le domaine tant de la qualité de l'enseignement que de celui des réformes ou des pratiques en éducation.

C'est aussi une conscience profonde que l'école doit tisser des partenariats à tous les niveaux (local, régional, mondial), avec tous les acteurs de la société, y compris du monde économique, afin de développer les ressources humaines et la cohésion sociale. Le partenariat ainsi conçu, doit s'entendre comme un processus d'appropriation pour permettre à chacun de reprendre à son compte le système éducatif et mobiliser les énergies et moyens locaux tout autour de l'école, bien sûr, mais aussi autour des différents processus mis en oeuvre à l'école aussi bien dans la planification que, par exemple, dans les curriculums qui sont parfois des objets difficiles à manier. Une remarque à ce niveau : ce type de partenariat doit aussi permettre, par la transparence, d'éradiquer un certain nombre de gaspillages et parfois la corruption.

Les cultures, bien sûr, ne peuvent être hiérarchisées, et seule l'éducation à l'empathie doit permettre la gestion efficace des conflits à ce niveau-là.

Je vais terminer en reprenant quelques interventions concernant l'avenir. Nous parlons de l'éducation au XXI^e siècle, nous sommes en 2001, et avons donc devant nous 99 ans de ce XXI^e siècle. La plupart d'entre nous ne seront pas là pour en voir la conclusion. Enfin, je vous le souhaite - moi je ne me fais pas trop d'illusions - mais il est clair que prévoir l'avenir, excepté pour des personnes qui en font commerce, est un exercice difficile. Quelles seront les connaissances ? Quelles seront les compétences dont les jeunes de demain auront besoin pour s'intégrer et vivre dans la société ? Quelles seront les compétences dont les professeurs de demain auront besoin pour enseigner ? Ceux qui sont pour l'instant en formation dans nos écoles normales, dans nos universités, enseigneront dans les trente prochaines années. Personne ne peut répondre à cette question.

Je voudrais faire ici référence à un très grand pédagogue anglais qui dit que, dans dix ans, 30 % des connaissances qu'on enseignera ne sont pas encore connues aujourd'hui. Donc je crois que l'on doit fatalement revenir vers des compétences, des "savoirs mis en action", une capacité à traduire des savoirs dans des actions vers des compétences fondamentales, des compétences clés, comme le veut la traduction française du terme anglais que j'utilise.

Ces compétences clés me semblent avoir été identifiées au cours de l'ensemble de nos débats. Ce sont essentiellement :

1. apprendre à apprendre (que l'on traduit dans un programme du style "Life long learning", mais c'est apprendre à apprendre, fondamentalement) ;
2. l'utilisation de manière pertinente et efficace des technologies de la communication ;
3. l'éducation scientifique, y compris les mathématiques, bien entendu ;
4. et les compétences sociales, les compétences pour vivre ensemble, la tolérance, l'empathie.

En conclusion, nous pourrions dire, incontestablement, que la qualité de l'éducation, en tenant compte de ces critères-là, est aussi la qualité de la vie et que, par conséquent, les moyens nécessaires doivent être garantis à tous pour accéder à cette qualité de vie. Deux remarques pour terminer - parce que je pense que j'ai dépassé mon temps. Il y a eu de nombreux débats sur le statut des enseignants, de nombreuses remarques. Je suis un enseignant, je suis un enseignant universitaire, c'est-à-dire pas très bon d'un point de vue pédagogique ! Plus on monte dans le système d'enseignement, moins on a besoin d'être bon dans le domaine pédagogique. Plusieurs délégués ont insisté sur le fait qu'il est grand temps de revoir le statut des enseignants, il faut revaloriser le traitement des enseignants, concrètement, dans l'ensemble des pays, il faut revoir la formation initiale et continue ; il faut valoriser leur action et les soutenir. La société dans son ensemble a une mission à ce niveau-là, j'en suis convaincu.

Nous avons beaucoup parlé de la qualité et nous nous sommes souvent demandé ce que cela pouvait être. Je pense évidemment qu'il y a plusieurs approches, mais une approche est ce qui combine à la fois la volonté et un double mécanisme qui est relativement simple théoriquement ou conceptuellement, mais qui est extrêmement difficile à mettre en oeuvre. C'est celui de la double évaluation. L'évaluation interne et l'évaluation externe. Cela n'a pas été strictement discuté, c'est simplement par rapport aux débats qui se sont tenus que je souhaitais apporter cet éclaircissement. Je pense qu'il faut nécessairement accepter que, dans l'évaluation interne, c'est avoir le regard des autres porté sur nous-mêmes, et dans l'évaluation externe cela est encore plus dur puisque ce sont ceux qui ne participent pas à la communauté scolaire qui évaluent.

Voilà. Je vous remercie de m'avoir écouté, j'espère ne pas avoir créé trop de frustrations. Je vous l'avais dit au départ et j'espère avoir été plus ou moins fidèle à l'ensemble des débats. Dans tous les cas, je peux vous dire que je suis extrêmement fier d'avoir pu y participer.

Merci beaucoup.

B. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION ISSUES DE LA 46e SESSION DE LA CIE

PREAMBULE

1. Le Bureau international d'éducation, en tant que centre spécialisé de l'UNESCO sur les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation, a organisé la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation à Genève du 5 au 8 septembre 2001.
2. Plus de six cents participants, dont quatre-vingt ministres et dix vice-ministres de l'éducation provenant de 127 Etats membres de l'UNESCO ont pris part aux débats, aux côtés de représentants de neuf organisations intergouvernementales, de treize organisations non gouvernementales et de trois fondations.
3. L'objectif d'intensifier et d'enrichir le dialogue au niveau des politiques de l'éducation sur les problèmes et les perspectives de solution en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour *apprendre à vivre ensemble* a été largement atteint. Les conclusions et les propositions d'action qui suivent présentent les points saillants des débats et des travaux préparatoires (Netforum, messages des ministres, rapports nationaux, bonnes pratiques, etc.). L'ensemble sera mis en valeur dans le rapport général, les rapports des ateliers ainsi que dans les autres documents qui seront publiés après la Conférence.

4. Ces conclusions, adoptées le 8 septembre 2001, sont issues des grands débats, des sessions plénières et des six ateliers organisés au cours de la Conférence. Elles sont destinées aux gouvernements, aux organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales, aux enseignants et aux organisations de la profession enseignante, aux médias et à tous les acteurs dans la société civile qui déploient des efforts pour améliorer la qualité de l'éducation, favoriser le dialogue et développer la capacité de vivre ensemble.

LES DEFIS

5. Etant donné l'énorme complexité des problèmes auxquels font face toutes les sociétés, notamment la mondialisation, des inégalités intolérables entre et au sein des pays, *apprendre à vivre ensemble*, concept forgé par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, s'impose comme une nécessité dans toutes les régions du monde.

6. L'un des défis majeurs posés aux systèmes éducatifs reste celui d'assurer et de respecter le droit à l'éducation pour tous. Cependant, le droit pour les enfants d'accéder librement aux écoles est loin d'être respecté partout dans le monde, spécialement dans les pays qui vivent des situations de guerre, d'occupation, de violences et d'intolérance.

7. L'appel à l'éducation pour résoudre les défis qui se posent aux sociétés n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, les attentes se font aujourd'hui beaucoup plus pressantes, donnant le sentiment que l'éducation peut, à elle seule, résoudre les problèmes rencontrés dans les pays et sur le plan international.

8. L'éducation formelle et l'éducation non formelle sont des outils indispensables pour engager et promouvoir des processus de construction durables de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, mais elles ne peuvent à elles seules apporter des solutions à la complexité, aux tensions, voire aux contradictions du monde actuel.

9. Il s'avère cependant essentiel, comme l'ont souligné la Déclaration de Jomtien et le Cadre d'action de Dakar, d'accompagner les efforts de développement de l'éducation aux niveaux national et international par des stratégies globales pour l'éradication de la pauvreté et pour la participation à la vie politique, sociale et culturelle.

10. La réalisation de l'objectif d'éducation pour tous va au-delà de l'effort de scolarisation universelle. Dans le contexte de chaque pays, la recherche de la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, le respect de la diversité culturelle et l'accès à une société du savoir, que peuvent faciliter les technologies de l'information et de la communication, seront réalisés grâce à des politiques focalisées sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

11. Ces politiques doivent surmonter les obstacles dus aux inégalités d'accès et aux risques d'exclusion dans le domaine des langues et celui des sciences et des technologies.

- En ce qui concerne les langues, on constate que la réalité, dans de nombreux pays, est plurilingue, bien qu'une seule langue figure comme langue officielle de communication.
- S'agissant des sciences et des technologies, spécialement celles de l'information et de la communication, le fossé se creuse du fait de l'inégalité d'accès aux avancées les plus récentes.

POLITIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

12. Partout dans le monde, se manifeste la volonté de nombre de gouvernements et d'enseignants d'adapter les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation aux défis évoqués ci-dessus.

13. Les expériences des politiques et des pratiques éducatives, mettent en lumière la nécessité de considérer les réformes davantage comme des processus que des produits. Ces dernières peuvent naître aussi bien des décisions gouvernementales que des initiatives des autres parties prenantes. La manière dont elles sont mises en oeuvre, par la mobilisation de tous les acteurs, est aussi importante que leur contenu.

14. Des accords fondamentaux au sein de la communauté internationale existent quant aux lignes d'action susceptibles de promouvoir la capacité et la volonté de vivre ensemble. Les responsables nationaux des politiques éducatives affirment clairement leur détermination à poursuivre la mise en oeuvre des ces accords.

15. L'évaluation des processus de réformes et des "bonnes pratiques", si elle fait ressortir les conditions propres à chaque contexte culturel, permet également de dégager certaines caractéristiques communes.

PROPOSITIONS D'ACTION

16. Le large éventail des pratiques didactiques et pédagogiques relatives au "vivre ensemble" appellent à être davantage connues, plus largement diffusées et exploitées en vue de renforcer les capacités endogènes des pays.

17. Un effort important de formation au dialogue politique s'avère indispensable pour atteindre l'objectif majeur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous.

18. Les processus de réforme devraient être poursuivis ou entrepris dans les domaines suivants :

➤ *Les contenus*

- En adaptant les curriculums et en mettant à jour les contenus, de manière à tenir compte :
 - des changements économiques et sociaux engendrés, en particulier par la mondialisation, les migrations, et la diversité culturelle ;
 - de la dimension éthique des évolutions scientifiques et technologiques ;
 - de l'importance croissante de la communication, de l'expression, de la capacité d'écoute et de dialogue, tout d'abord dans la langue maternelle, puis dans la langue officielle du pays ainsi que dans une ou plusieurs langues étrangères ;
 - de l'apport positif que peut apporter l'intégration des technologies dans les processus d'apprentissage.
- En développant non seulement des approches disciplinaires - mais aussi interdisciplinaires - et des compétences.
- En encourageant et en accompagnant les innovations.

- En cherchant, dans le développement des curriculums, à assurer leur pertinence à la fois sur les plans local, national et international.

➤ *Les méthodes*

- En privilégiant les méthodes actives d'apprentissage et le travail en équipe.
- En favorisant un développement complet et équilibré de la personnalité préparant l'individu à la pratique d'une citoyenneté active et ouverte sur le monde.

➤ *Les enseignants*

- En facilitant une réelle participation des enseignants à la prise de décision au sein de l'établissement, à travers la formation et d'autres moyens.
- En améliorant la formation des enseignants afin qu'ils puissent développer chez les élèves des comportements orientés vers des valeurs de solidarité et de tolérance, de manière à les préparer à prévenir et à résoudre pacifiquement les conflits ainsi qu'à respecter la diversité culturelle. En faisant évoluer la relation entre enseignant et élève, compte tenu de l'évolution de la société.
- En améliorant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la formation des enseignants et dans la pratique de la classe.

➤ *La vie quotidienne dans les établissements scolaires*

- En créant à l'école un climat de tolérance et de respect favorisant le développement d'une culture démocratique.
- En offrant un mode de fonctionnement de l'école qui stimule la participation des élèves à la prise de décision.
- En proposant une définition partagée des projets et des activités d'apprentissage.

➤ *La recherche en éducation*

- En développant des recherches qui clarifient le concept d'*Apprendre à vivre ensemble* et ses répercussions sur les politiques et les pratiques éducatives.
- En promouvant les recherches sur l'évolution des contenus et les méthodologies relatives à *Apprendre à vivre ensemble*.
- En stimulant la réalisation d'études comparatives à mettre en oeuvre dans un cadre sous-régional, régional et transrégional.

19. Les partenariats

- L'éducation n'étant pas la seule réponse au défi d'*Apprendre à vivre ensemble*, son amélioration exige l'engagement non seulement de l'école mais aussi celui de tous les acteurs concernés. Elle implique donc la mise en place ou le renforcement de véritables partenariats avec l'ensemble de la société : les enseignants, les collectivités publiques, les familles, le secteur de l'économie, les médias, les ONG, les autorités intellectuelles et spirituelles.

- Les partenariats sont également nécessaires pour élargir l'accès aux technologies de l'information et de la communication et assurer leur utilisation efficace.

20. *Apprendre à vivre ensemble* requiert des politiques de développement de l'apprentissage tout au long de la vie qui commence dès la petite enfance et porte une attention particulière à la période de l'adolescence (12-18 ans).

LA COOPERATION INTERNATIONALE

21. Le développement des activités de la coopération internationale en faveur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous pour *Apprendre à vivre ensemble* devrait s'articuler autour de six axes principaux :

- le renforcement du Bureau international d'éducation en tant qu'observatoire des tendances ainsi que de son rôle dans le développement de banques de données et de systèmes d'information facilement accessibles ;
- la collecte des résultats de la recherche en éducation sur l'évolution des contenus, la promotion d'études comparatives aux niveaux sous-régional et régional et leur diffusion dans le cadre international ;
- la création de réseaux de coopération aux niveaux international, régional et sous-régional permettant l'échange d'expériences et la réalisation de projets communs afin de renforcer les capacités endogènes ;
- la formation au dialogue politique pour les décideurs des systèmes éducatifs, favorisant la définition d'objectifs convergents, la recherche de consensus et la mobilisation des acteurs ;
- le renouvellement des modalités d'assistance technique fournies par les agences de coopération bi- ou multilatérales, afin de prendre mieux en compte non seulement la dimension Nord-Sud mais également Sud-Sud ;
- le renforcement des partenariats entre l'UNESCO et les autres organisations intergouvernementales concernées.

LE ROLE DE L'UNESCO ET DE SES INSTITUTS SPECIALISES

22. Les conclusions de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation sont transmises à la 31e session de la Conférence générale de l'Organisation afin d'être prises en compte pour enrichir la réflexion et renforcer, à court, moyen et long termes, les programmes d'action de l'UNESCO, de son Bureau international d'éducation et de ses autres instituts spécialisés en vue d'améliorer la qualité de l'éducation.

